

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste. 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin, Poste.  
6 — 37 — — Direct.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 35 — — soir, Express.  
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
4 — 54 — — soir, Direct.  
5 — 47 — — Omnibus.  
9 — 57 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.  
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris,  
à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère,  
LAFFITE-BULLIER et C<sup>e</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

## On lit dans la France :

L'émotion produite par les élections de Paris tend à se calmer; on envisage avec confiance la situation, qui paraît en être la conséquence naturelle. Les explications des journaux qui ont patroné la liste de l'opposition contribuent elles-mêmes à enlever au vote de la capitale ce caractère d'hostilité systématique contre lequel la majorité des électeurs serait la première à protester.

Dans huit circonscriptions, à Paris, à Lyon, à Bordeaux, au Havre, dans la Charente, dans le Nord, dans le Haut-Rhin et dans Seine-et-Oise, il y aura lieu à un deuxième tour de scrutin.

La double élection de M. Havin doit laisser également vacante une place au Corps législatif.

Ces neufs nominations à faire vont probablement donner lieu à de nouvelles combinaisons de parti; l'opposition verra là un moyen de réparer quelques-uns de ses échecs, et elle en profitera sans doute pour faciliter l'élection de quelques-unes de ses illustrations qui ont été écartées au premier tour de scrutin.

Jusqu'à présent, nous ne connaissons qu'un seul désistement, par suite de ballottage, celui de M. Prevost-Paradol, qui se présentait dans la 6<sup>e</sup> circonscription de la Seine; mais ce candidat laisse les électeurs qui lui avaient donné leurs suffrages, libres de les reporter sur qui bon leur semblera, et ne désigne personne.

Sauf l'honorable directeur du *Siècle*, aucun des candidats qui se présentaient dans plusieurs circonscriptions électorales n'a obtenu la double élection. M. Emile Ollivier et M. Marie n'ont pas été plus heureux, sous ce rapport, que MM. Ernest Picard et Eugène Pelletan.

A l'exception du département de la Corse, on connaît aujourd'hui les élections de toute la France. Le résultat a donné 25 noms aux candidatures non-officielles.

ALPES (Hautes) — M. Garnier.  
BOUCHES DU RHÔNE. — M. Berryer.  
— M. Marie.  
CÔTES-DU-NORD. — M. Glais-Bizouin.  
LOIRE. — M. Dorian.  
LOIRE-INFÉRIEURE. — M. Lanjuinais.  
LOIRET. — M. de Grouchy.  
LOZÈRE. — M. de Chambrun.  
MANCHE. — M. Havin.  
NORD. — M. Ignace Plichon.  
— M. Lambrecht.  
PAS-DE-CALAIS. — M. Pierron-Léroy.  
— M. Pinart.  
— M. Martel.  
RHÔNE. — M. Hénon.  
SAÔNE (Haute). — M. d'Andelarre.  
— M. de Marmier.  
SEINE. — M. Havin.  
— M. Thiers.  
— M. Ollivier.  
— M. Picard.  
— M. Favre.  
— M. Darimon.  
— M. Jules Simon.  
— M. Pelletan.

Nous n'avons pas compris sur cette liste, bien que nous en ayons le droit, le nom de M. Kolb-Bernard, pour qui le *Moniteur* a inventé une désignation toute spéciale. C'est par erreur que M. Kolb-Bernard a été rangé parmi les candidats du gouvernement. D'après le *Moniteur*, M. Kolb-Bernard, candidat agréé du gouvernement, l'a emporté sur son concurrent, également agréé du gouvernement.

Il y aura lieu de procéder à un scrutin de ballottage dans les départements suivants :

AISNE, entre M. Georges, candidat officiel, 11,450 voix, et M. Malezieux, candidat non-officiel, 10,155 voix.

CHARENTE, M. Hennessy, candidat officiel, 15,445 voix, M. Planat, 8,578, M. Boureau, 5,904 voix.

GIROUDE, M. Curé, 11,285 voix, M. Lavertujon, 8,961 voix, M. Dufaure, 5,716 voix.

NORD, M. Boitelle, candidat officiel, 15,227 voix, M. Stié-Venart, non officiel, 12,221 voix.

HAUT-RHIN, M. Vert, candidat officiel, 11,251 voix, M. Migeon, 8,545 voix, M. Keller, 6,000 voix.

RHÔNE, M. Laforest, candidat officiel, MM. Jules Favre et Barrière, candidats non-officiels.

SEINE, M. Guéroult, 11,098 voix, M. Fouché-Lepelletier, 9,531 voix, M. Cochin, 6,696, M. Prevost-Paradol, 2,256.

SEINE-INFÉRIEURE (6<sup>e</sup> circonscription), M. Ancel, candidat du gouvernement, 12,787, M. Mazeline, 7,170, M. Ollivier, 5,955.

SEINE-ET-OISE, Général Mellinet, 10,702; M. Maurice Richard, 9,629.

On assure que M. Havin, directeur politique du *Siècle*, nommé à Paris et dans la Manche, optera pour la Manche, qu'il a longtemps représentée dans l'ancienne Chambre des députés.

S'il en est ainsi, une élection nouvelle devra être faite dans la 1<sup>re</sup> circonscription de la Seine, six mois après que M. Havin aura fait connaître son option.

Il ne reste plus à connaître officiellement que les résultats de la 1<sup>re</sup> circonscription du Finistère. La lutte paraît avoir été des plus vives à Brest, entre MM. Conseil, député sortant, candidat du gouvernement, et de Gasté. Un troisième candidat, M. de Kéraniou, se trouvait en outre sur les rangs.

Le résultat des élections de Paris produit une immense impression; elle sera plus grande encore au dehors. Le gouvernement n'a pu faire passer un seul de ses candidats, et depuis 1815 c'est la première fois que l'opposition triomphe à une si grande majorité dans Paris. Sur 250.000 électeurs qui ont pris part au vote, les candidats officiels ont à peine obtenu 82.000 suffrages. Dans plusieurs autres élections des départements, on remarque également le chiffre très-élevé de la minorité. Quand on connaîtra l'ensemble de toute la lutte électorale, on pourra constater le déplacement considérable qui s'est produit dans le vote des électeurs, au profit de l'opposition, par rapport aux élections de 1857.

Lorsque les résultats du scrutin ont com-

## FRIBERTON.

## LE DERNIER AMOUR.

(Suite.)

Il tendait la main à sa compagne pour l'entraîner vers le cabriolet de louage qui stationnait à quelques pas, et dans lequel une valise annonçait un projet de voyage. Au moment où Flavien avait rencontré Micheline, il se rendait en effet au chemin de fer de l'Ouest.

— Reprenez votre place ici près de moi, dit la jeune fille avec gravité. Vous êtes bien vif dans vos décisions, mon ami. Il m'est impossible d'y mettre autant de précipitation. Je ne suis pas complètement libre, j'ai même de sérieux devoirs à remplir.

— Vous?... Et envers qui?

— Croyez-vous donc que depuis mon arrivée à Paris je n'aie pas contracté quelque dette de reconnaissance et d'affection? Ah! si vous saviez quels excès d'infortune, de souffrance, de désespoir, m'ont assailli, vous comprendriez que, si je n'ai pas succombé sous le fardeau, c'est que j'ai rencontré le secours d'une âme pleine de miséricorde et de générosité.

Dans une attitude silencieuse et navrée, Flavien at-

tendit la confidence du douloureux passé qu'il ignorait.

Micheline lui raconta son départ de Saint-Nazaire, la mort de sa mère et l'intervention de Pascal Kersaint dans les marais salants; son arrivée à Paris, les rapides instants de sécurité qu'elle eut sous le toit hospitalier de sa tante, puis son isolement absolu, son accès de découragement et sa tentative de suicide.

Flavien frissonna.

— Ah! l'insensée! l'insensée! murmura-t-il en étouffant un sanglot.

La jeune fille reprit; elle expliqua comment elle avait été sauvée, comment l'idée lui était venue de recourir aux bontés de Pascal Kersaint. Elle retraça l'empressement qu'il avait mis à la secourir, le courage infatigable avec lequel il l'avait défendue contre les étreintes de la maladie, la sollicitude pleine de délicatesse dont il l'avait entourée durant sa convalescence.

Elle ajouta que, pour compléter tant de bonnes actions, il l'avait placée dans une maison de commerce, où le travail lui assurait déjà une indépendance.

— Comprenez-vous, maintenant, dit-elle, qu'avant de vous suivre je doive au moins prévenir mon bienfaiteur?

Au fur et à mesure que Micheline avait déroulé sa confidence, Flavien s'était senti le cœur oppressé par une inexprimable inquiétude. Certes, il était loin d'a-

voir l'esprit imbu de ce scepticisme railleur qui suspecte toute innocence, tout désintéressement, et il ne songeait guère à élever un doute sur la nature des relations établies entre l'orpheline et celui qui passait pour son tuteur. Néanmoins une sourde irritation le gagnait, et il avait peine à repousser l'aiguillon de la jalousie dont sa poitrine était effleurée.

— Quel est cet homme? demanda-t-il brusquement. Vous ne me l'avez pas encore dépeint.

— Il n'est plus jeune et il n'est pas beau, répondit naïvement Micheline. Cependant il a la jeunesse de l'esprit et la beauté de l'âme. Vous l'aimerez, Flavien, je vous le prédis.

Cette réponse sembla dissiper en partie les perplexités de Flavien. À vingt-quatre ans, craint-on jamais la rivalité des rides qui se creusent et des cheveux qui blanchissent?

— Conduisez-moi vers M. Pascal Kersaint, s'écria le jeune homme avec effusion. Je le remercierai! je le bénirai! puis nous lui annoncerons notre prochain mariage et nous lui dirons: Venez avec nous et soyez de notre famille!

— Avant de vous présenter à mon bienfaiteur, répondit-elle, il convient que je le prévienne. Venez donc demain chez M. Kersaint, je vous y attendrai.

Elle lui donna l'adresse de Pascal.

— Soit, à demain, répondit Flavien.

En dépit des passants, il mit cette fois deux baisers sonores sur la main mignonne de la jeune fille, qui devint rouge comme une grenade entr'ouverte et s'éloigna rapidement.

Elle n'avait pas fait cent pas qu'elle entendit murmurer à son oreille :

— Acceptez-la, Micheline. Elle vous parlera de mon amour, épanoui et radieux comme elle.

Et Flavien lui tendait une magnifique rose de Provins qu'il venait de cueillir, toute fraîche et toute vivace, sur le rosier du marché aux fleurs.

Elle la prit, sourit d'un air heureux, mais ne s'arrêta pas.

Lorsqu'elle arriva rue du Val-de-Grâce, elle aperçut Mme Angèle, debout à l'entrée du jardin, regardant çà et là avec toutes les apparences d'une vive anxiété.

XI.

Du plus loin que la comtesse reconnut Micheline, elle l'appela d'un geste rapide, comme si elle avait hâte de lui signaler un danger. Celle-ci accourut précipitamment, et, remarquant une certaine altération sur le visage presque toujours calme de Mme Angèle, elle l'interrogea d'une voix qu'agitait le pressentiment d'un malheur.

mencé à être connus à Paris, la plus grande agitation régnait sur les boulevards, et chacun voulait se procurer des suppléments des journaux du soir qui faisaient connaître les résultats des élections. On assiégeait les boutiques de journaux avec la même avidité qu'après les événements les plus considérables de 1848, et tous étaient étonnés des résultats obtenus; imprévus par les uns, ils surpassaient même les espérances des autres.

#### AFFAIRES DE POLOGNE.

Mgr Felinski, archevêque de Varsovie, vient d'écrire à l'empereur Alexandre II la lettre suivante :

« Sire, ce fut toujours la mission et le privilège de l'Eglise de porter la voix aux puissants de ce monde dans les moments des grands malheurs et des calamités publiques. C'est au nom de ce privilège et de ce devoir qu'en ma qualité de premier pasteur du royaume de Pologne, j'ose m'adresser à V. M. pour lui exposer les besoins pressants de mon troupeau. Le sang coule à grands flots, et la répression au lieu d'intimider les esprits n'en fait qu'augmenter l'exaspération. Je supplie V. M., au nom de la charité chrétienne et au nom des intérêts des deux pays, de mettre fin à cette guerre d'extermination. Les institutions octroyées par V. M. sont insuffisantes pour assurer le bonheur du pays, la Pologne ne se contentera pas d'une autonomie administrative, elle a besoin d'une vie politique.

« Sire, prenez d'une main forte l'initiative dans la question polonaise, faites-en une nation indépendante unie à la Russie seulement par le lien de Votre auguste dynastie; c'est la seule solution qui soit capable d'arrêter l'effusion du sang et de poser une base solide à la pacification définitive.

« Le temps presse, chaque jour perdu creuse davantage l'abîme entre le trône et la nation. N'attendez pas, Sire, l'issue définitive du combat, il y a plus de vraie grandeur dans la clémence qui recule devant le carnage, que dans une victoire qui dépeuple un royaume. Une grande parole digne de la magnanimité d'un grand souverain, suffit pour nous sauver. Nous l'attendons de la bouche de Votre Majesté. J'ose espérer que le monarque qui en délivrant du servage à travers tant d'empêchements, vingt millions de ses sujets pour en faire des citoyens libres, ne reculera pas devant la tâche également glorieuse, de faire le bonheur d'une nation si cruellement éprouvée. Sire, c'est la Providence qui vous a confié ce peuple, c'est elle qui vous soutiendra, c'est encore elle qui vous réserve une couronne de gloire éternelle, si vous arrêtez une fois pour toujours le flot de sang et de larmes qui coule depuis si longtemps en Pologne.

« Pardonnez, Sire, la franchise de mon langage, mais le moment est trop solennel. Par-

donnez à un pasteur qui, témoin de malheurs immenses, ose intercéder pour son troupeau. En déposant aux pieds du trône mon humble mais fervente supplique, je suis heureux de pouvoir me dire,

De Votre Majesté,  
Le plus fidèle et le plus obéissant sujet.  
Sigismond-Félix FELINSKI,  
Archevêque de Varsovie.  
Varsovie, 15 mars 1863.

On écrit de Lemberg, le 30 mai, à la *Presse* de Vienne :

L'insurrection des provinces méridionales s'étend actuellement jusqu'à Czerkasi, sur le bas Dniéper, dans le gouvernement de Kieff, c'est ce que confirment les bulletins russes. Le jeune et habile chef supérieur de l'insurrection dans l'Ukraine et la Volhinie fait la guerre des guérillas dans le vrai sens du mot; il ne réunit aucun grand corps, mais n'organise que de petits détachements, la plupart armés, qui parcourent tous le pays, recueillent partout de nouvelles recrues, mettent toute la population en mouvement et suppriment partout l'administration russe. Les bulletins publiés à Kieff, le 13 et le 14 mai, énumèrent un nombre considérable de ces détachements et bien qu'ils annoncent que des colonnes ont été envoyées contre les insurgés, ils ajoutent en même temps que les troupes n'ont pu rencontrer l'ennemi. Ainsi le bulletin du 13 mai parle de deux bandes polonaises dans le cercle de Skira. Il dit aussi que de nombreuses bandes se sont formées dans les cercles de Wasilkow, Kieff et Tarasza, et qu'elles se sont dirigées vers le Nord. Le bulletin annonce qu'un combat a eu lieu le 10 mai près de Luki, dans le cercle de Czerkasi, où le colonel russe Zukoff aurait combattu un détachement assez fort. Suivant le bulletin, les Russes auraient été victorieux, mais cela paraît fort douteux. Un second combat a eu lieu près de Rozalowska dans le cercle de Wazilkow. Là, un certain nombre d'étudiants de Kieff ont été entourés par des forces supérieures et impitoyablement massacrés. Dans les trois provinces méridionales, de même qu'en Pologne et en Lithuanie, les chefs militaires russes des districts ont été investis de pouvoirs illimités et sont soumis uniquement au contrôle du proconsul Annenkoff, commandant à Kieff. En Podolie, l'insurrection augmente de jour en jour. Dans les cercles de Wininsko Lityn, Lactyczew et Bracław, il y a de nombreux détachements; dans le cercle de Preskirow aussi, à l'ouest de la Podolie, non loin de la frontière de la Galicie il a paru des troupes et d'après une dépêche du 29 mai, un détachement polonais avait enlevé, le 28, les postes frontières russes de Serzeniska à Palzyne et Novagrobła. — Havas.

La *Gazette nationale* de Berlin publie la dépêche suivante :

Varsovie, 2 juin. — Hier, les insurgés ayant enlevé les rails sur un point du chemin de fer de St-Petersbourg, un train conduisant 400 hommes de troupes russes a déraillé. Ce corps de troupes a été ensuite entièrement détruit par les faucheurs. — Havas.

Parmi les pièces diplomatiques que le ministre des affaires étrangères d'Italie a communiquées à la Chambre des députés, se trouve une dépêche, en date du 21 avril, adressée par M. Visconti-Venosa à M. Nigra, à Paris, et relative à la convention militaire dont parlait le roi Victor-Emmanuel dans le discours de la couronne.

Cette dépêche avait pour but de solliciter du gouvernement français la conclusion d'un arrangement entre la France et l'Italie, pour la surveillance de la frontière romaine, du côté des Abruzzes et de la terre de Labour.

Le gouvernement français, qui avait déjà conclu un arrangement de ce genre pour la surveillance de la frontière de l'Ombrie et des deux rives du Tibre, et qui voulait couper court aux reproches de complicité et de connivence avec les brigands, dirigés contre les Etats pontificaux, placés sous la garde de nos armes, n'a fait aucune difficulté de conclure cet arrangement, et même, comme le dit le projet d'adresse de la Chambre des députés, il en a pris l'initiative.

Jusqu'ici, les accusations du cabinet italien, contraires aux déclarations les plus formelles des représentants de l'autorité française à Rome, étaient sans aucune espèce de fondement; elles seront maintenant sans aucun prétexte, et nous verrons si les affaires du brigandage en iront plus mal. (*La France.*)

## Nouvelles Diverses.

Aux termes de la Constitution, le nouveau Corps législatif élu le 31 mai, doit être convoqué dans le délai de six mois.

On annonce que cette convocation aura lieu au mois de novembre. La Chambre procédera immédiatement à la vérification des pouvoirs, et la session législative de 1863 ne s'ouvrira qu'au mois de février prochain.

— On lit dans la *France* :

Nous avons bravé ou relevé bien des attaques, mais quand nous sommes en présence de manœuvres de presse dont le but est transparent, la polémique est impossible, et nous avons une autre nature de devoir à remplir.

Le *Constitutionnel*, en persistant à dire que c'est la *France* qui a assuré l'élection des députés d'opposition à Paris, — ce qui est une opinion, — dit que nous avons trahi, ce qui est une calomnie.

En conséquence, au nom du journal la

*France*, une plainte en calomnie va être déposée contre le *Constitutionnel*.

— On lit dans l'*Union malouine et dinannaise* :

« Une aventure peu commune à la mer, si féconde cependant en aventures, est venue égayer les équipages des navires qui se trouvaient en rade à Saint-Malo au commencement de cette semaine.

« Des matelots flânant tranquillement sur le pont, en attendant un vent favorable, virent tout à coup s'avancer à la nage, vers la pierre du Rance, un animal que les plus vieux loups de mer, ceux même qui se vantaient d'avoir fait trois ou quatre fois le tour du monde, ne se souvenaient pas d'avoir vu jamais dans les flots de l'Atlantique, de l'Océan ou de la Méditerranée.

« — Est-ce un poisson? Est-ce quelque grand oiseau de mer fatigué dans son vol et qui se repose en continuant son voyage sur les vagues? Est-ce quelque monstre amphibie? se demandait-on.

« On ne distinguait pas bien encore, et nul n'osait se prononcer.

« La bête avançait toujours, sans se préoccuper des questions soulevées par sa présence. Ce n'était, du reste, ni un poisson, ni un oiseau, ni un monstre marin.

« — Qu'était-ce donc?.....

« — Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille à deviner, amis lecteurs..... Vous ne devinez pas?.... Eh bien! C'était un des plus jolis hôtes des bois de Ponthual ou de la forêt de la Hunaudaie, c'était un chevreuil, qui, poursuivi sans doute par quelque chasseur ou quelque chien, était venu chercher son salut dans les flots.

« — Voyons, se dirent le capitaine et les matelots les plus rapprochés de la pierre de Rance, voici une belle pêche à faire : la pêche au chevreuil, cela ne se voit pas tous les jours. Et nos marins de se mettre en mesure de capturer l'intéressant animal.

« Il fut décidé qu'on irait le recueillir dans un canot, comme s'il s'agissait d'un naufragé.

« La pauvre bête, fatiguée d'un voyage aquatique auquel elle n'était guère habituée, accueillit les matelots comme des sauveurs; elle se laissa docilement hisser à bord, tout heureuse d'échapper à l'abîme.

« Ce fut alors que l'on put l'admirer complètement : c'était vraiment un chevreuil de la plus belle venue, un gibier magnifique, un vrai morceau de roi, aussi fut-il immédiatement offert au capitaine X..., qui voulut bien l'accepter.

« Cependant, les dispositions quelquefois rigoureuses de la loi sur la chasse se présenterent au souvenir de M. X..., qui se demanda si, dans la circonstance, on considérerait ses matelots comme chasseurs ou comme pé-

— Qu'y a-t-il? Qu'allez-vous m'apprendre? murmura-t-elle avec effroi, tandis que sa compagne l'entraînait à travers le jardin.

— Rien... Peu de chose, du moins... Inquiet de votre retard, M. Pascal est allé au-devant de vous. Je m'étonne qu'il ne vous ait pas rencontrée.

— N'est-ce que cela? Oh! alors vous me tranquillisez. J'ai été retenue en chemin... Une surprise tout à fait inattendue. Je vous la conterai dans un instant... Mais, d'abord, pour rassurer notre excellent ami, permettez-moi de me porter à sa rencontre. Il aura pris la direction ordinaire, tandis que moi, désireuse d'économiser quelques minutes, je coupais au plus court.

Elle s'était emparée des mains de la comtesse et la ramenait vers la rue. Mais Mme Angèle la contraignit de s'arrêter et lui déclara qu'elle avait un secret à lui confier pendant l'absence de M. Kersaint.

L'une et l'autre, un instant après, étaient assises dans le salon de Pascal. Les persiennes demi-closes n'y laissaient pénétrer qu'une lumière grise. Au milieu de cette pénombre tout s'estompait; tentures, meubles et tableaux. Une mélancolie calme régnait là, s'harmonisant à merveille avec les émotions d'un entretien confidentiel.

La comtesse se recueillit une minute, puis elle com-

mença ainsi d'une voix pleine de tristesse et d'émotion :

— Chère enfant, n'avez-vous rien remarqué depuis deux ou trois mois dans la physionomie de M. Kersaint?

A cette question, les yeux de Micheline exprimèrent un étonnement mêlé d'inquiétude et de curiosité.

— Si, vraiment, répondit-elle d'un air réfléchi; j'ai vu sa joue plus pâle, son front plus soucieux, son regard plus souffrant. Il m'a semblé qu'il cachait un chagrin.

— Et vous n'avez rien compris, rien deviné?

— Non. M. Pascal chassait d'ailleurs si vite en ma présence l'ombre qui l'obsédait, qu'à peine avais-je le temps de m'en préoccuper... Est-ce que je serais la cause involontaire de ses tourments secrets? reprit la jeune fille avec anxiété.

La comtesse l'embrassa au front.

— Je le crois, répondit-elle d'un ton expressif.

Un soupçon rapide, électrique, frappa l'esprit de Micheline. Elle pressentit ce qu'elle allait apprendre et frissonna.

— De grâce, expliquez-vous, madame! balbutia-t-elle.

— Soit, ma toute belle! sachez donc que M. Kersaint vous aime. Il vous aime au-delà de toute expression, et

il souffre de cette passion fatale qu'il croit sans espérance, et qu'il condamne comme une folie.

Micheline s'attendait à cette révélation. Aussi ne laissa-t-elle échapper aucun signe qui trahit ce qu'elle ressentait. La comtesse augura bien de cette tranquillité apparente. Elle poursuivit :

— Assurément, dit-elle, l'amour que vous lui inspirez n'est point une de ces ardeurs juvéniles qui font la grâce et le charme des premières impressions du cœur. Mais, croyez-moi, ce n'en est pas moins un sentiment fort et durable, car il est en quelque sorte multiple et se compose de ce que l'âme humaine a de plus tendre, de plus exalté, de plus pur. C'est un sublime mélange des sollicitudes du père, des désintéressements de l'ami, des enthousiasmes de l'amant... Mais à quoi bon, reprit-elle avec un soupir furtif, chercher à définir l'amour de cet homme dont vous connaissez les nobles qualités? Il vous aime, et c'est tout dire! Il vous aime exclusivement, absolument! Et c'est à ce point qu'en votre absence il ne vit plus! Il languit! il désespère! il meurt!...

Madame Angèle s'était animée. Les vibrations de sa parole résonnaient sans doute comme un écho de ses souvenirs. Elle était très-émue, une larme voilait son regard.

Micheline, elle, avait courbé la tête; elle était étour-

die, pétrifiée. Placée brusquement entre l'amour de Flavian et l'amour de Pascal, combattue entre son penchant et sa reconnaissance, elle ne savait que résoudre, elle se taisait. Une vive oppression lui serrait le cœur. Elle était sur le point d'éclater en sanglots.

La comtesse ne se rendit pas un compte exact des sentiments de la jeune fille, elle ajouta d'un ton résolu.

— Il dépend de vous, chère enfant, que M. Kersaint soit bientôt le plus heureux des hommes, que son âme ne réfléchisse plus désormais qu'une douce sérénité. Consentez à devenir sa femme, et le miracle s'accomplira.

Cette conclusion était prévue, et cependant Micheline ne l'entendit pas sans un tressaillement intime. Elle eut l'énergie de n'en rien laisser paraître sur son visage; mais, cette fois encore, la voix lui manqua.

— Eh bien! vous ne répondez pas, reprit Mme Angèle étonnée. Est-ce que vous refusez d'unir votre destinée à celle de M. Pascal?... Peut-être ne réalise-t-il pas l'idéal de votre imagination? Mais, songez-y, la jeunesse et la beauté passent, les vertus restent. Or, vous le savez mieux que personne, peu d'hommes ont l'âme aussi noblement douée que notre ami. Vous auriez grand tort de repousser sa main suppliante et dévouée. Si elle ne vous offre pas les joies ardentes d'un

cheurs, et s'il avait bien le droit, lui, de faire transporter à terre le beau chevreuil.

« Une autorité supérieure, que l'aventure intéressa, fut consultée; elle fut d'avis que si l'on ne pouvait regarder la prise d'un chevreuil à la mer comme une pêche, on ne pouvait non plus y voir un délit de chasse; c'est un *sauvetage* que vous avez opéré là, capitaine, dit-elle, et nos bons gendarmes ne vous inquiéteront pas, soyez tranquille. »

— Voici encore un petit extrait des 60,000 guérisons sans médicaments par la *Revalescière*, délicieuse bouillie pour déjeuner qui, à quelques sous par jour, économise cinquante fois son prix en d'autres remèdes. Guérisons: N° 54,514. M<sup>me</sup> l'épouse de M. le Maire de Volvic, d'une maladie pulmonaire avec crachement de sang et toux opiniâtre. — N° 55,418. M. le docteur Minster, de crampes, spasmes, mauvaises digestions, constipations et vomissements journaliers. — N° 54,614. M. le baron de Polentz, préfet de Langeneau, de constipation opiniâtre et souffrance des nerfs. — N° 48,721. M. le baron de Zaluwowski, général de division, de la goutte et de souffrances terribles de plusieurs années dans les voies digestives. — N° 46,270. M. James Roberts, négociant, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements et constipations et surdité de vingt-cinq années. — N° 46,422. M<sup>me</sup> la comtesse de Castlestuart, de neuf ans d'une maladie du foie, irritation aux nerfs et aliénation d'esprit. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS; 77, REGENT STREET, LONDRES; et 42, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue St-Jean, 25; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (345)

## Chronique Locale.

Nous reproduisons, d'après le *Moniteur*, le résultat des élections dans les départements limitrophes.

### INDRE-ET-LOIRE.

M. Gouin, candidat du gouvernement, élu, contre M. Rivière.

M. de Quinmont, candidat du gouvernement, élu, contre M. de Flavigny.

M. Mame, candidat du gouvernement, élu, contre M. Luzarche.

### LOIRE-INFÉRIEURE.

M. Thoinet de la Turmelière, candidat du gouvernement, élu.

M. Simon, candidat du gouvernement, élu, contre M. Oheix.

M. Fleury, candidat du gouvernement, élu, contre M. Cézard.

M. de Lanjuinais, candidat de l'opposition, élu, contre M. Voruz, candidat du gouvernement.

### SARTHE.

M. Haëntjens, candidat du gouvernement, élu, 20,425 voix, contre M. Montesquiou, 4,540.

M. le prince Marc de Beauvau, candidat du gouvernement, élu, 14,708 voix, contre M. Gustave de Beaumont, 7,077.

M. de Talhouët, candidat du gouvernement, élu.

M. Leret d'Aubigny, candidat du gouvernement, élu, contre M. Gaillard d'Aillères.

### MAYENNE.

M. Leclerc d'Osmonville, candidat du gouvernement, élu, contre M. Dubignon.

M. Mercier, candidat du gouvernement, élu.

M. de Pierres, candidat du gouvernement, élu, contre M. Guibourg.

### SÈVRES (DEUX-).

M. David, candidat du gouvernement, élu.

M. Lasnonier, candidat du gouvernement, élu, contre MM. Tribert et Faily.

M. Leroux, candidat du gouvernement, élu, contre M. Morin.

### VENDÉE.

M. de Sainte-Hermine, candidat du gouvernement, élu.

M. Leroux, candidat du gouvernement, élu.

### VIENNE.

M. de Beauchamp, candidat du gouvernement, élu.

M. de Soubeyran, candidat du gouvernement, élu, contre M. de Montesquiou.

M. Bcurlon, candidat du gouvernement, élu, contre MM. Serph et Bardy.

### VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur, rappelle à ses administrés les dispositions de l'art. 15, titre 5, du règlement de police, qui prescrit aux habitants, pendant que dureront les chaleurs de la saison, d'arroser le pavé, devant leurs maisons, cours, jardins, ateliers et autres établissements, tous les jours à 9 h. du matin et à 4 h. de l'après-midi.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 5 juin 1865.

Le Maire,  
LOUVET.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* raconte en ces termes un nouveau crime qui vient d'être commis dans la commune d'Auzouer :

« Un assassinat a été commis samedi dernier au village de Cerizay, commune d'Auzouer, sur la personne du nommé Claude Barilleau.

« La femme Barilleau était partie de grand matin pour aller en journée au village de Grange-Rouge, commune d'Autrèche, laissant seul chez elle son mari, vieillard de soixante-dix ans, et que ses infirmités empêchaient de travailler. Quelques heures après le départ de

cette femme, un voisin étant entré dans la cour située en avant de la maison des époux Barilleau, aperçut le malheureux vieillard étendu mort sur le sol, au milieu d'une mare de sang. Près du corps se trouvaient les deux béquilles, sans lesquelles Barilleau ne pouvait marcher; une de ces béquilles avait été cassée.

« L'autorité, aussitôt avertie, commença une information. M. le docteur Play, de Châteaurenault, chargé d'examiner le cadavre, constata à la tête quatre blessures faites à l'aide d'un instrument tranchant, et au cou deux autres blessures, de forme circulaire: une de ces dernières, très-profonde, avait été la principale cause de la mort.

« Le désordre qui régnait dans la maison des époux Barilleau attestait qu'un vol ou une tentative de vol avait précédé ou suivi l'assassinat. Tous les meubles avaient été soigneusement fouillés, le linge et les effets qu'ils renfermaient étaient épars dans la chambre.

« Tandis que la justice continuait son enquête, la gendarmerie recherchait activement l'assassin. Bientôt M. le maréchal-des-logis Sureau apprit par un marchand boucher de Châteaurenault, M. Auger, qu'un individu étranger au pays avait été vu, peu d'instants après le crime, s'éloignant sur la route n° 4 de Châteaurenault à Châtellerault. Accompagné d'un gendarme, M. le maréchal-des-logis courut dans la direction indiquée. En arrivant au bois de la Grande Noue, il aperçut un individu assis près d'un arbre, et dont le signalement paraissait se rapporter à celui qu'avait fourni M. Auger. Il l'aborda et le somma d'exhiber ses papiers. Cet homme prétendit d'abord qu'il était habitant de Châteaurenault, et que, par conséquent, il n'avait pas besoin de se munir de papiers; mais, pressé de questions, il finit par se faire connaître: c'était le nommé A. M..., âgé de 35 ans, originaire de Paris, forçat libéré, condamné, a-t-il dit, à neuf années de travaux-forcés; il avait subi sa peine à Cayenne; rentré en France à l'expiration des neuf années, il se trouvait actuellement en état de rupture de ban.

« Tout en l'interrogeant, les gendarmes avaient cru reconnaître des taches de sang sur son pantalon. Une inspection plus minutieuse leur permit de constater que, non-seulement des taches de cette nature existaient réellement sur le pantalon, mais qu'il y en avait de bien larges encore sur la chemise.

« M... avait dans ses poches un couteau dont la lame était ensanglantée, quelques pièces de monnaie de cuivre, et une montre en argent.

« Après s'être assuré de la personne de cet homme, M. le maréchal-des-logis fit des recherches dans les environs de l'arbre au pied duquel M... avait été trouvé assis, et il découvrit à sept ou huit pas de là un porte-monnaie contenant de 14 à 15 fr. Ce porte-monnaie

avait, sans aucun doute, passé par les mains de M..., qui s'en était probablement débarrassé au moment où il avait vu les gendarmes se diriger vers lui.

« Déposé d'abord à la maison de sûreté de Châteaurenault, M... a été conduit à Tours et écroué au pénitencier. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODKT.

## Dernières Nouvelles.

Berlin, 5 juin. — Le conseil municipal de Berlin a pris hier une délibération tendant à adresser au roi, de concert avec les magistrats (ce sont les fonctionnaires qui se trouvent à la tête des administrations municipales en Prusse), des représentations sur le fâcheux effet produit par l'ordonnance du 1<sup>er</sup> juin sur la presse, par l'absence d'un budget légalement fixé et par le conflit constitutionnel dont l'aggravation influe d'une façon si désastreuse sur les conditions de la propriété, de l'industrie et du crédit de la nation. On pria en même temps le roi de revenir à une situation constitutionnelle par la convocation immédiate des chambres.

La magistrature a adhéré aujourd'hui à cette résolution.

Cracovie, 4 juin. — Dans le combat de Bielobrzegi (palatinat de Sandomir), Czachowski et Kononowicz ont détruit, le 28, quatre compagnies de dragons. Oborski a battu les Russes le 30, près de Konin (palatinat de Kalisch). Le lendemain, il a obtenu un second avantage dans les environs de Kalisch. D'autres engagements ont eu lieu sur les deux rives du Bug à Slawatyceze et à Czekoz.

Les avis de Lithuanie signalent une rencontre dans la forêt de Balwerge. — En Volhynie, un combat a été livré par les insurgés près de Berdytchew. — Les Russes ont pillé Slawuta (domaine du prince Sanguszko). — Havas.

## Avis aux Propriétaires de Chevaux.

Plus de feu! 40 ans de succès!

Le *Liniment-Boyer-Michel* d'Aix (Provence) remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contre-façons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Bomtens, ph. (17)

## BULLETIN FINANCIER.

Le mois de mai se termine d'une façon satisfaisante. Les cours ont fléchi tous les jours; cette semaine, sous le poids des offres des acheteurs obligés de liquider enfin et à tout prix une situation difficile. Les prévisions du marché ont été complètement trompées, car tout le monde voyait la hausse en liquidation.

amour partagé, elle vous promet du moins les félicités inaltérables d'une existence calme et bénie.

Tandis que Micheline, anxieuse et pensive, hésitait sur le parti qu'elle devait prendre, la comtesse se hâta d'ajouter :

— Et d'ailleurs, souffrez, enfant, que je vous le dise bien bas: si honorables qu'elles soient, vos relations avec M. Kersaint ne sont cependant pas régulières... Oui, je sais cela. C'est M. Pascal lui-même qui m'en a fait l'aveu. Votre situation est très-délicate. Tôt ou tard elle peut être divulguée, et ce serait fâcheux, car le monde est un interprète toujours malveillant.

Il importe de mettre fin à ce danger. Rien n'est plus simple: que votre tuteur devienne votre mari, et tout est réparé... Vous parlerez de des avantages sérieux qui résulteraient pour vous de cette union? Une position estimable, une existence honorée, réalités solides qu'une jeune fille prudente doit préférer à toutes les chimères de roman qui sourient à son jeune cœur... Allons! Micheline, décidez-vous! Dites un mot, et que ce mot soit: *Je consens*.

Comme elle achevait cette exhortation, elle entendit un pas sonore sur le sable du jardin. Sans attendre la réponse qu'elle sollicitait, elle se leva vivement et alla regarder à travers les persiennes.

— Ce n'est pas lui, dit-elle en regagnant sa place sur

le divan... Mais voyons, que dois-je annoncer à M. Kersaint lorsqu'il sera de retour?

— Il vous a donc priée, madame, de me proposer cette union?

— Il la souhaite ardemment. Y consentez-vous?

Par un geste rapide, Micheline porta à ses lèvres la belle rose de Provins que Flavien lui avait donnée. Elle y laissa tomber une larme, goutte de rosée de la douleur, perle humide du désespoir.

## XII.

Pour toute réponse à la question qui lui était adressée, l'orpheline voulut confier à Mme Angèle le secret de sa rencontre avec Flavien, en la priant de lui dicter elle-même la conduite qu'elle devait tenir. Mais elle n'en eut pas le courage. Peut-être craignait-elle que la comtesse, inspirée par une certaine rigidité de sentiment, ne lui conseillât de sacrifier le bonheur au devoir, l'amour au dévouement. Il y a toujours au fond des âmes les meilleures un mobile d'égoïsme qui repousse instinctivement, de prime-abord, l'âpre nécessité de l'abnégation.

Micheline restait immobile et muette. Ce fut Mme Angèle qui rompit le silence.

— Votre attitude est significative, dit-elle. Le mariage que je vous propose ne vous convient pas. Soit,

n'en parlons plus. Aussi bien M. Pascal ne sera-t-il guère surpris de votre refus, il le pressentait.

— Il le pressentait?...

— Sans doute.

— Il s'attend à l'insuccès de votre démarche?

— Assurément. Quoique prévue, néanmoins, la nouvelle, j'en suis sûre, lui portera un coup douloureux. Les cœurs sérieusement épris, même alors qu'ils ont peu d'illusions, espèrent encore malgré eux.

Ils souffrent cruellement quand ils se voient contraints d'éteindre en eux la dernière lueur d'espérance.

— Vos paroles me font mal, madame!

— Si M. Kersaint était jeune, il se consolait aisément, reprit la comtesse avec cette tenacité féminine qui n'abandonne jamais complètement le but où elle vise. La jeunesse, c'est la mobilité de l'âme, et c'est aussi la facilité de l'oubli. Il n'en est pas de même, hélas! du déclin de la vie. Alors, le cœur se fait grave, il s'immobilise. Peu accessible à l'inconstance des émotions légères, il n'en reçoit que plus à fond l'empreinte des sentiments sérieux. Si cette empreinte devient une blessure, elle s'envenime parfois, et le temps lui-même ne saurait la guérir.

— Croyez-vous donc que M. Pascal soit malheureux à ce point? demanda Micheline avec agitation.

— Je le crois. Remarquez comme il change! Il n'est

plus que l'ombre de lui-même. Il a tant besoin de vous voir, que quinze jours d'attente le mettent au supplice. C'est comme si l'air indispensable à la vie venait à lui manquer.

La poitrine de la pauvre enfant battait à se rompre. Mme Angèle s'en aperçut, elle ajouta aussitôt d'un ton plus calme :

— Rassurez-vous, cependant. M. Kersaint est un homme de courage et de résolution. Dès qu'il saura que son rêve est irréalisable, il s'efforcera de l'oublier: il l'oubliera. Son amour sans espoir se changera en un sentiment plus conforme à la maturité de son âge, plus en harmonie avec le vœu de votre cœur.

— Et... s'il allait me haïr!

— Lui?... Ah! repoussez-le, Micheline, mais ne le méconnaissez pas!

— Vous avez raison: il est trop loyal, trop généreux pour être jamais injuste et cruel.

— Le voici, interrompt la comtesse, qui venait d'entendre ouvrir la porte de l'appartement. Dans quelques minutes je lui apprendrai le résultat de notre entretien.

— Eh bien! non, pas encore, murmura la jeune fille avec une sourde animation. Je veux réfléchir jusqu'à demain. Demain seulement, madame, vous parlerez.

(La suite au prochain numéro.)

Depuis huit jours la Rente a cherché à se maintenir à un taux de 69 50 ; mais ce cours, quelque modeste qu'il fut, n'a pas résisté aux offres nombreuses qui sont venues fondre sur le marché.

Les chemins de fer continuent à être l'objet d'offres persistantes, par suite de la médiocrité de leurs recettes. Les établissements de Crédit sont stationnaires. Les Crédits Mobiliers ont baissé d'une vingtaine de francs.

La Banque des Pays-Bas vient d'être admise à la cote officielle. Elle y figure à 645. Le public s'est montré

très-favorable à cette banque ainsi qu'à la combinaison par laquelle elle a mis le 6 0/0 Turc intérieur à la portée de tous les capitalistes en lui substituant des certificats garantis par elle et dont l'intérêt est payable à Paris et à Amsterdam, sans aucune perte ou charge ni commission.

L'Emprunt Italien est ferme à 72 50. C'est le placement favori des petits capitaux. On lit beaucoup une brochure intitulée: *de la situation financière de l'Italie*, éditée chez Dentu, qui traite toutes les questions

financières et économiques qui intéressent ces pays. *L'Emprunt de 700 millions, le Crédit foncier Italien, les Crédits Mobilier et industriel, toutes les entreprises en un mot, qui vont se créer, y sont examinées tant au point de vue de leur avenir, qu'à celui du principe qui consiste à attirer en Italie les capitaux étrangers.*

L'auteur publie à la suite de son travail les remarquables exposés financiers du Ministre des finances Italien, M. Minghetti qui a eu et qui méritait d'avoir un si

grand retentissement.

Nous constatons avec plaisir que les opérations de la Banque de participation, 11, rue du Conservatoire, prennent un grand développement. Cet établissement mérite et justifie de plus en plus la confiance des petits capitalistes, dont il groupe et fait fructifier les épargnes. Il reçoit en participation les sommes les plus minimes. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

### A VENDRE A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

1<sup>o</sup> UNE GRANDE MAISON, entièrement neuve, occupée par un café et un hôtel, parfaitement achalandés, tenus par M. Ducloux;

2<sup>o</sup> UN TERRAIN, y adjoignant, ayant façade sur la rue de l'Ancienne-Gare;

Le tout situé en face la gare des voyageurs, au coin de la route de Rouen et de la rue de l'Ancienne-Gare.

La maison est d'un revenu de 1,800 francs, susceptible d'augmentation.

Le terrain n'est point loué et pourra être vendu par lots, au gré des acquéreurs.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (344)

Etude de M<sup>e</sup> Ed. CHEDEAU, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

### A VENDRE PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

En l'étude et par le ministère dudit notaire,

Le dimanche 5 juillet 1863, à midi,

### LES BIENS

Ci-après désignés,

Appartenant aux sieur et dame Augustin Cirot-Maupoint, maritimers à Saint-Clément.

1<sup>o</sup> Seize ares 50 centiares de terre, aux Essards, commune de Saint-Clément.

2<sup>o</sup> Vingt-sept ares 50 centiares de terre, à la Gagnerie-Martelle, même commune.

3<sup>o</sup> Seize ares 50 centiares de pré, à première herbe, en la prairie Démon, dite commune.

4<sup>o</sup> Et une rente foncière annuelle et perpétuelle de 50 francs, au principal de 1,000 francs, due par Goussard-Dutertre et garantie par solide hypothèque.

On pourra traiter de gré à gré avant le jour de l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseignements, soit aux époux CIROT-MAUPOINT, soit audit M<sup>e</sup> CHEDEAU, notaire. (345)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, et M<sup>e</sup> CHAPIN, notaire à Angers.

### A VENDRE

LA TERRE DE NAZÉ, à 8 kilom. de Saumur (Maine-et-Loire).

Cette terre, parfaitement boisée, contient 37 hectares 7 ares.

Château entièrement neuf, style gothique, entouré de douves; parc à hautes futaies; prés, vignes, terres arables.

Pour les conditions de la vente, s'adresser à M. Tessié de-la-Motte, maire des Rosiers-sur-Loire. (326)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Un JARDIN avec MAISON, à Saumur, levée Saint-Lazare, joignant MM. Fournée et Perdriau.

S'adresser audit M<sup>e</sup> CLOUARD. (328)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A LOUER Présentement,

### UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Pâiens, joignant au nord M. Dumoustier, et au midi la Gençarmarie.

S'adresser à M. DUMOUSTIER ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (329)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

### UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

de produit et d'agrément, dépendant de la succession de M<sup>me</sup> veuve GIRARD-DELAUNAY.

Cette propriété, située à Varrains, Grand-rue de Varrains à Champigny, comprend : une grande maison divisée en deux corps de bâtiments et servitudes, cour;

A la suite, jardin de 22 ares environ, planté d'arbres fruitiers et de charmilles, et un hectare de terre labourable.

Le tout, encloué et en un seul tenant, joint au nord la Grand-rue de Varrains à Champigny, au levant MM. Pimot, Denieau et Girardeau, au midi et au couchant M. Eugène Lambert.

On pourrait entrer de suite en jouissance.

S'adresser, soit pour visiter les biens, soit pour traiter et tous autres renseignements, à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (327)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

### OU A LOUER PRÉSENTEMENT,

### UNE GRANDE ET BELLE

### MAISON

Située à Saumur, port du Maronnier, bâtie et occupée autrefois par M. Gogien.

Nombreuses pièces parquetées, servitudes consistant en logement pour le concierge, caves, remise et écurie, terrasse sur la Loire, vaste jardin bien planté d'arbres fruitiers et d'agrément.

S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, pour visiter les lieux et pour traiter. (259)

Etude de M<sup>e</sup> AUDOUIN, notaire à Nueil.

### A LOUER POUR LA TOUSSAINT 1863,

### LES MOULINS

A EAU ET A VENT

### DE BEAUREPAIRE

Commune de Cléré,

Comprenant 4 paires de meules, avec 6 hectares de terrain.

S'adresser à M. JUDÉ, garde de la terre de Beaurepaire, ou à M<sup>e</sup> AUDOUIN, notaire à Nueil. (337)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

### VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le lundi 8 juin 1863, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, dans l'ancien magasin de M<sup>me</sup> veuve Poisson, à Saumur, rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 1, à la vente publique aux enchères de quantité de marchandises de rouennerie dépendant de la faillite du sieur Pierre Archer, marchand colporteur, demeurant commune de Bagnaux, à la requête de M. Kerneis, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

2,220 mètres de coton, 1,000 mètres étoffes pour robes, 900 mètres indiennes, 400 mètres de calicot, quantité de percales, mérinos, toiles fil et coton, grisette, futaine, flanelle, moleskine, doublure, foulards, mouchoirs, articles à pantalons et à gilets, chemises et quantité de coupons de toute sorte.

La vente du cheval, la voiture et le mobilier aura lieu un jour qui sera ultérieurement fixé.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

### AVIS.

M. ROUSSELOT, débitant de tabac, rue Royale, a obtenu un dépôt auxiliaire de PAPIER TIMBRÉ de toute espèce. (347)

### A VENDRE

OU A LOUER Avec ou sans outillage,

### UNE GRANDE USINE,

Anciennement exploitée par le sieur PASSEDOIT,

Située à la Croix-Verte, près Saumur.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur. (292)

### A VENDRE

### OUTILLAGE

De forges, tours, ajustage et menuiserie.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur. (291)

### A VENDRE

MATÉRIAUX provenant de démolitions de maisons, rue Neuve-Beaurepaire : trefleaux, bois de charpente, menuiserie, etc.

S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (297)

### BON BILLARD

A VENDRE S'adresser au bureau du journal

M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes, demande un CLERC expéditionnaire. (317)

### LE MEILLEUR SOUFFLET,

pour

LE SOUFFRAGE DE LA VIGNE,

est sans contredit le

SOUFFLET NEVEU, ÉLIE,

Ferblantier,

Rue du Portail-Louis, à Saumur.

Même maison : CORNET CADEOT.

Le Soufflet Neveu se trouve chez le fabricant et chez les principaux ferblantiers et quincailliers (348)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean,

DEUX CHAMBRES ET CABINET au 3<sup>e</sup>, cave et grenier, place du Marché-Noir.

S'adresser à M. JAGOT-PATÉE.

### A LOUER

Très-jolie MAISON avec jardin et une pièce d'eau, à Saumur, en face de la gare des marchandises.

S'adresser à M. NANCEUX. (596)

### CODE

DES

### USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QUIN, avocat à Angers.

En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

## LA FÉODALITÉ

ET

## LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par G. D'ESPINAY,

Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Mémoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I<sup>er</sup>. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire; — Bénéfices; — Colonal; — Servage, etc.

LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiels; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; — Bail féodal; — Gardes noble et roturière; — Successions, etc.

LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GAULTIER, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

### BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 4 JUIN.			BOURSE DU 5 JUIN.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	69 45	»	»	69 35	»	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	97	»	05	97	»	»
Obligations du Trésor. . . . .	»	»	»	460	»	»
Banque de France. . . . .	3450	»	10	3450	»	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1440	»	5	»	»	»
Crédit Foncier, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole. . . . .	»	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier. . . . .	1425	»	10	1415	»	10
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	740	»	2 50	740	»	»
Orléans estampillé. . . . .	1002 50	»	2 50	1002 50	»	»
Orléans, nouveau. . . . .	812 50	»	»	813 75	1 25	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1040	»	»	1035	»	5
Est. . . . .	510	»	2 50	505	»	5
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	1053 75	»	»	1050	»	3 75
Midi. . . . .	762 50	»	2 50	755	»	7 50
Ouest. . . . .	525	»	2 50	525	»	»
Genève. . . . .	442 50	»	2 50	440	»	2 50
Dauphiné. . . . .	445	»	»	450	5	»
Ardennes. . . . .	478 75	1 25	»	477 50	»	1 25
Algériens. . . . .	498 75	»	»	»	»	»
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1775	»	2 50	1775	»	»
Canal de Suez. . . . .	518 75	»	1 25	505	»	13 75
Transatlantiques. . . . .	552 50	»	3 75	555	»	2 50
Autrichiens. . . . .	470	»	1 25	467 50	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	570	»	2 50	570	»	»
Victor-Emmanuel. . . . .	427 50	2 50	»	427 50	»	»
Russes. . . . .	432 50	»	»	432 50	»	»
Bomains. . . . .	452 50	7 50	»	450	»	2 50
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	850	»	17 50	885	»	15
Saragosse. . . . .	727 50	1 25	»	723 75	»	3 75
Portugais. . . . .	»	»	»	546 25	»	»
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'Etat, remboursables à 500 fr.						
Nord. . . . .	312 50	»	»	312 50	»	»
Orléans. . . . .	311 25	»	»	311 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	307 50	»	»	307 50	»	»
Ouest. . . . .	302 50	»	»	302 50	»	»
Midi. . . . .	306 25	»	»	306 25	»	»
Est. . . . .	295	»	»	295	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

## TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient *éphélides* (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités. — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 5 fr. — Paris, CANDES et C<sup>e</sup>, boulevard Saint-Denis, 26. — Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur. (255)